



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 04/08/2025
Reçu en préfecture le 04/08/2025
Publié le 04/08/2025
ID : 057-245700695-20250729-D2025_113_SI-AR

DECISION 2025-113

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu l'arrêté du Président n° 2020-10 en date du 10 juillet portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Bernard ZENNER, Vice-Président en charge des Finances communautaires,

Considérant le besoin en plaquettes bois pour alimenter le centre aquatique communautaire « Cap Vert » à Breistroff-la-Grande,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de fourniture de 160 tonnes de plaquettes bois P45 pour l'alimentation de la chaufferie bois du centre aquatique Cap Vert est conclu avec l'entreprise Bois Valorisation Energie Service SAS, 110 rue Foch - 57680 NOVEANT-SUR-MOSELLE, pour un montant de 16 428 ,80 € H.T. soit un total de 19 714,56 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 29 juillet 2025

Pour le Président
et par délégation
Bernard ZENNER
Vice-Président aux Finances
communautaires